



CoGiTons

La lettre d'information de la CGT Educ'action 06

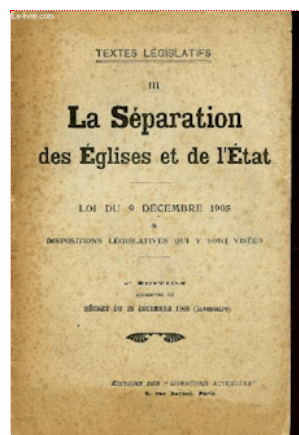
Lettre 1er degré n°293 du 21 juin 2023 (2022-2023 N°77)

[Pour adhérer](#)
[Notre site internet](#)



Au sommaire:

- Laïcité
- Circulaires de la DASEN (Ex-IA)
- Transports (Bus et Tram) rien ne va plus.
- Salaires: les salaires au 1er juillet 2023.
- Mise à jour indemnités
- Bonheur à ceux qui vont nous survivre
- Le rapport du COR confirme les mensonges sur la réforme des retraites



Laïcité



Instrumentalisation politique de la laïcité à Nice : ça suffit !

Conférence de presse du 21 juin 2023

FCPE – Cgt-Educ'Action 06, SUD 06

Jeudi 15 juin, le maire de Nice, Christian Estrosi a publié un communiqué alertant la première ministre et le préfet des Alpes-Maritimes sur la tenue de “prières musulmanes dans la cour par des élèves de CM1 et CM2” et d’une “minute de silence pour Mahomet” dans “différents établissements de la ville de Nice”.

Vendredi 16 juin au matin, des journalistes viennent interroger des parents d’élèves devant les écoles incriminées. La plupart ne sont pas au courant. Le communiqué est relayé par le ministère de l’Éducation Nationale. C’est l’emballement médiatique et sur les réseaux sociaux. L’affaire devient nationale.

Les expert-es auto-proclamés et les journalistes de plateau ont déversé leurs éléments de langages habituels. « Lâcheté », « renoncement », « entrisme », etc. Depuis, la pression médiatique est petit à petit retombée. Les chaînes d’information en continu sont passées à autre chose, mais les conséquences se feront sentir pendant encore longtemps sur le terrain. Car quoi de plus lâche que de laisser maintenant des enfants, leurs parents et l’ensemble des communautés éducatives de ces établissements seuls, dans une ambiance de malaise et de suspicion.

Nous sommes scandalisé-es par l’instrumentalisation de faits montés en épingle, qui concernent moins d’une quinzaine d’élèves de 3 écoles de Nice sur les 1317 établissements publics que compte l’académie. Nous sommes profondément choqué-es par la projection sur la scène médiatique d’enfants, de familles et d’écoles qui n’avaient nullement l’impression de traverser une crise quelconque.

Car même en agrégeant des faits isolés et épars sur plus d’un mois, Christian Estrosi évoque difficilement le lien concret entre ces établissements qu’il nomme sans vergogne, sans penser à la sécurité des agent-es et des usager-es. Plus grave : alors que les informations précises avaient déjà été transmises à la mairie, Christian Estrosi a d’abord sciemment entretenu le flou en utilisant le conditionnel lors de sa conférence de presse, alimentant ainsi les spéculations et jetant le discrédit sur l’ensemble des établissements.

Nice a connu des heures sombres sur son territoire, que ce soit lors des attentats, mais aussi au moment où de jeunes niçoises et niçois ont été embrigadé-es par des cellules de recrutement. Nous connaissons notre histoire et c’est pour cette raison précise que ce sujet doit être traité avec discernement, sans polémiques inutiles destinées à alimenter un buzz politicien obscène sur le dos d’une partie de la population.

En cela, les déclarations de Christian Estrosi, relayées par le ministre de l’Éducation Nationale, qui mélange volontairement des jeux de jeunes enfants dans la cour de leur école et le retour des familles de Syrie, ont pour effet d’attiser la méfiance, la peur, voir la haine à l’égard de l’ensemble de la population de culture musulmane. Déjà sur les réseaux sociaux, des organisations d’extrême-droite se proposent d’être “vigilantes” vis-à-vis des écoles jetées en pâture par le maire de Nice.

Tous les professionnels de l’Éducation Nationale sont attentifs à ce qui se passe au sein des écoles et prennent l’ensemble des signes qu’ils observent au sérieux. Et ressortir ces faits qui, on le sait maintenant avec quelques jours de recul, ont été traités correctement par l’ensemble de la communauté éducative, avec sérieux et sans en faire étalage, entraîne également une défiance de ces mêmes populations qui peuvent voir là une volonté de la part de l’institution de les stigmatiser davantage.

Signature: [Signature](#)

Il est essentiel que les enfants puissent fréquenter l'école en toute sérénité et s'y sentir en confiance afin de permettre des relations apaisées avec les familles, y compris pour pouvoir protéger les plus fragiles et les plus exposés à des phénomènes de harcèlement, d'intimidation, d'influence.

Car l'école publique française souffre et perd progressivement de son attractivité, notamment dans sa capacité à encadrer correctement et avec bienveillance les enfants. Manque de moyens, locaux vétustes, perte d'attractivité du métier d'enseignant·es... Le jeu annuel de chaises musicales sur la carte scolaire, l'attrait de plus en plus important pour l'enseignement privé, notamment hors contrat, sont le résultat d'une ségrégation scolaire orchestrée par les pouvoirs publics qui n'aura bientôt plus de « public » que le nom.

En cela, nous rappelons notre profond attachement à la laïcité de l'école, et qu'un devoir de neutralité s'impose au service public d'éducation. Ce principe ne saurait cependant être utilisé pour criminaliser des enfants et leurs familles en les traitant comme des dangers pour la République. En aucun cas, la laïcité ne doit être instrumentalisée comme une arme de stigmatisation. Elle doit rester conforme à la loi de 1905 : une loi assurant la liberté de conscience et garantissant le droit de croire comme de ne pas croire.

Enfin, nous trouvons révoltant que derrière des déclarations appelant à une sanctuarisation de l'école, de nombreuses personnalités politiques n'hésitent pas à transformer des situations parfaitement gérées par des personnes compétentes et responsables en enjeux médiatiques servant leur propre agenda. La surenchère systématique lorsqu'il s'agit de faits liés à l'Islam ne trompe personne.

Cette affaire n'est malheureusement que la suite d'une interprétation dévoyée de la laïcité amorcée par Jean Michel Blanquer et d'autres avant lui, en parallèle de la dissolution de l'Observatoire de la laïcité il y a deux ans. Récemment, la demande de remontées des chiffres sur l'absentéisme lors de l'Aïd dans certaines académies et le scandale de la gestion du « Fonds Marianne » n'ont fait qu'enflammer davantage le débat public sur ces questions et Christian Estrosi y a apporté malheureusement sa pierre à l'édifice.

À l'heure où l'école va mal et où nous avons besoin d'apaisement et de stabilité, nous dénonçons une dérive inacceptable de la part des élu·es locaux comme du ministère de l'Éducation Nationale. Faudra-t-il s'attendre à une surenchère à Nice et dans le département des Alpes-Maritimes sur le dos des enfants jusqu'aux prochaines échéances politiques ? Nous posons la question, en toute responsabilité.

La CGT Educ'Action 06, la FCPE 06 et Sud éducation 06

[Télécharger le communiqué](#)

Laïcité : il faut raison garder!

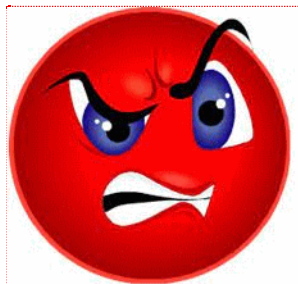
La CGT Educ'Action 06 condamne tout acte de prosélytisme à l'école. Et ce, quelle que soit la religion concernée.

[Lire la suite](#)



Circulaires de la DASEN (Ex-IA)

- [RGPD et école](#)
- [Mise en place des solutions de communication numérique avec les parents](#)



Transports (Bus et Tram) rien ne va plus.

Au 1er juillet

- Augmentation de 10% de l'ensemble des abonnements! annuels
- Augmentation de 70% des trajets hors abonnement (l'abonnement pour les actif-ves et retraité-es ne devenant intéressante qu'au delà de 90 AR pour les retraité-es imposables , ce que sont loin de faire une grande partie, et de 180 AR pour les personnes entre 26 et 64 ans!)
- Se rajoute une augmentation pour les scolaires.
- Passage 75€ à 100€ pour les amendes (si vous avez oublié de valider votre abonnement ou votre carte multi voyage!)
- Les tarifs des Transports en Commun qui étaient effectivement bas dans la métropole rejoint le peloton de tête des villes pour la cherté de ses transport.

[Lire la suite](#)



Salaires

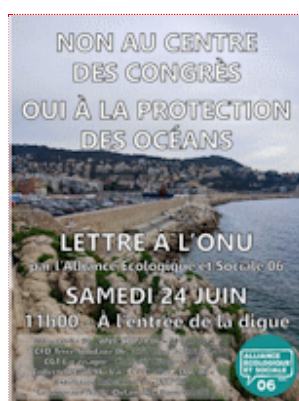
- **Les salaires des Professeur-es d'école, Certifié-es, Plp, CPE, PSY-EN en à compter du 1er juillet**

[Lire/consulter](#)

Mise à jour

- **Indemnités, Nouvelle Bonification Indiciaire, Bonification indiciaire qui gagne quoi dans le 1° degré? Au 1/9/2023**

[Nous avons remis à jour notre page. Attention les valeurs indiquées sont celles qui seront en vigueur le 1er septembre 2023](#)



Alliance Ecologique et Sociale 06

- Le collectif Alliance écologique et sociale 06, AES 06, (**auquel participe la Cgt-Educ'Action**) vous invite à partager une action symbolique sur la digue du phare, quai Infernet, le samedi 24 juin à 11h pour dénoncer le projet de construction d'un nouveau centre de congrès sur le port de Nice qui devrait accueillir la 3eme conférence de l'ONU sur les océans.
- L'AES 06 rendra publique sa « Lettre à l'ONU » visant à alerter sur l'aberration écologique et économique de ce projet :

[Lire la suite](#)



Bonheur à ceux qui vont nous survivre

La CGT se félicite de la panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian.

- Né le 1er septembre 1906, à Adyaman (Arménie), fusillé le 21 février 1944 au Mont-Valérien...

[Lire la suite](#)



Le rapport du COR confirme les mensonges sur la réforme des retraites

- Le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a été communiqué aux organisations représentatives, avant la réunion du 22 juin. Il indique un léger déficit de 0,2% du PIB en 2030, c'est l'épaisseur du trait ! Sans compter que les prévisions de recettes sont aléatoires...

[Lire la suite](#)



Lettre 1er degré de la Cgt-Educ'Action 06

34 Bd Jean Jaures 06300 Nice

- Téléphone: 06.63.57.64.72
- 1degre@cgteduc06.fr
- [Site internet de la Cgt-Educ'Action 06](#)
- [Dossiers 1er degré de la Cgt-Educ'Action](#)
- [Pour adhérer](#)

Vous souhaitez vous désabonner de cette lettre?

Adressez un mail à 1degre@cgteduc06.fr avec pour objet désabonnement CoGiTons

--

Cgt-Educ'Action 06

Pôle 1er degré: 06-63-57-64-72

[Nous écrire](#)

[Site Internet](#)

[Adhérer à la Cgt-Educ'Action](#)